

## SENAN FOOTBALL CLUB



Notre nouvelle saison commence prochainement. Nos deux équipes sont à nouveau engagées dans le championnat Ufolep pour les plus jeunes et dans le championnat FFF convivialité loisirs pour les vétérans. Quelques nouveaux joueurs sont venus nous rejoindre complétant un effectif qui devrait être entre 35 et 40 licenciés.

Souhaitons nous une saison 2021-2022 complète, toujours dans un esprit amical et familial.

<https://senanfc89.wixsite.com/senanfc>



## SAPINS DE NOËL



Comme tous les ans, la municipalité reconduit pour la fin de l'année l'opération «Sapins de Noël». Les personnes désireuses de bénéficier d'un sapin pour embellir leur rue ou leur environnement et s'engageant à le décorer, sont priées de se signaler à la mairie avant le 10 novembre prochain.

## CARNET

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de :

• Malo MISCHIATTI le 25 juillet 2021 chez Marine GUILLAUD et Nicolas MISCHIATTI.

Bienvenue à Malo et toutes nos félicitations aux parents.

• Tihino, Nicolas VINCIGUERRA le 16 août 2021 chez Célia LECLERC et Nicolas VINCIGUERRA.

Bienvenue à Tihino et toutes nos félicitations aux parents.

• Patrick LÛU et Annick COTTIN se sont unis par les liens du mariage le 31 juillet 2021 en la mairie de Senan  
Tous nos vœux de bonheur aux époux.

Nous avons le regret de faire part du décès de :

• Monsieur Jean GUIMIOT, né à Senan le 31 décembre 1938, le 18 août 2021.

• Monsieur Gérard CORDEL, né à Nancy (54) le 5 juin 1948, le 10 septembre 2021.

Nous présentons nos condoléances attristées à leurs familles et à leur proches.

## ACCA

Depuis 7 ans, l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de Senan réintroduit des faisans pour obtenir une souche sauvage à l'état naturel. Pour cela nous avons construit et entretenons une volière à ciel ouvert où chaque année avec la collaboration de la fédération des chasseurs de l'Yonne nous introduisons de jeunes oiseaux. Cette volière se trouve dans une réserve pour le petit gibier d'environ 100 hectares. Nous prélevons une cinquantaine d'oiseaux par an sur les 400 introduits. Malheureusement de nombreux oiseaux quittent notre territoire pour être prélevés sans limite et sans aide financière par des voisins opportunistes. C'est pourquoi nous nous demandons cette année s'il faut continuer cette action qui nous coûte environ 1500€ par an ainsi que beaucoup de temps notamment à l'un de nos chasseurs qui depuis le début passe chaque jour pour inspecter la volière.

## SENAN DANSE

SENAN DANSE vous invite à nous rejoindre, dans une ambiance conviviale, à la salle de la mairie pour les cours de Danses sans Partenaire (danse en ligne) le mercredi de 17 heures à 21 heures et de Rock le jeudi de 18 heures à 19 heures (débutants), de 19 heures à 20 heures (expérimentés).

Pour tout renseignement : 06.18.75.64.31 ou [dansesdesalon89@gmail.com](mailto:dansesdesalon89@gmail.com). Elisabeth Paul



## MAIRIE DE SENAN

### Adresse

1, rue d'Aillant-sur-Tholon - 89710 SENAN

### Horaires d'ouverture

Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi : de 16 h 00 à 19 h 00

Samedi : sur rendez-vous

### Contacts

Téléphone : 03 86 63 46 90

Télécopie : 03 86 63 48 99

Courriel : [mairie-senan89710@orange.fr](mailto:mairie-senan89710@orange.fr)

Site : [communedesenan.jimdo.com](http://communedesenan.jimdo.com)

# l'écho de Senan

Bulletin d'information de la commune de Senan - OCTOBRE 2021



## LE MOT DU MAIRE

Profitons encore de ces belles journées automnales ensoleillées avant l'arrivée de l'hiver.

Nous allons de nouveau, avec bonheur, prévoir le repas des aînés pour le dimanche 12 décembre organisé par notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Nous nous retrouverons d'abord pour la cérémonie du 11 novembre et commencerons l'année 2022 avec la traditionnelle cérémonie des vœux prévue le vendredi 14 janvier à 19 heures.

Les activités qui animent notre village et ces moments de convivialité reprennent doucement pour le plaisir de tous.

Nous attendons le retour de nos demandes de subventions pour commencer les travaux suivants :

- Reconstruction plus moderne de notre station

## ÉDITORIAL

Souvent traitée avec une certaine désinvolture, voire sur le ton de la plaisanterie, la question des déchets, de leur collecte à leur traitement, doit nous interpellier. Elle concerne, en effet, un mode de vie fondé, dans nos sociétés développées, sur une consommation sans cesse encouragée par des moyens divers, au premier rang desquels figure la publicité, donc pourvoyeuse de davantage de déchets, mais aussi sur une exigence de propreté et d'hygiène collectives. Nous produisons des déchets mais nous tenons à ce qu'ils disparaissent et surtout ne laissent pas de traces.

Dans les trois dernières décennies, le problème du traitement des déchets s'est posé avec acuité et des expérimentations, parfois hasardeuses et même dangereuses pour notre environnement, ont été menées. D'autres solutions plus raisonnables ont été proposées et un mot s'est peu à peu imposé, le recyclage. Sans prétendre tout régler, il constitue néanmoins une avancée certaine dans les progrès réalisés.

Le territoire de notre communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne offre un terrain d'observation intéressant et pertinent pour mesurer les avancées ou les reculs en la matière. La dernière réunion du conseil communautaire, en date du 30 septembre dernier, a fait le point sur cette question grâce à la présentation du rapport annuel du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2020. Que pouvons-nous en retenir, sans trop entrer dans des détails techniques? Globalement, depuis 2012, la production des déchets (ordures ménagères résiduelles, recyclables et déchets collectés en déchèterie) est en augmentation constante, surtout pour le dépôt en déchèterie.

En entrant un peu plus dans le détail, on constate une stagnation du tonnage des ordures ménagères résiduelles collectées devant nos portes tous les 14 jours et même une diminution certaines années. La mise en place de la redevance incitative, les consignes et les conseils de réduction répétés ont

d'épuration,

- Réalisation pour 2022 de notre dernière tranche d'assainissement.
  - Démolition de la cabine haute au croisement de la route de la Chapelle et retrait de deux poteaux électriques au milieu des terrains des voisins à proximité.
  - Dispositifs de sécurité pour ralentir la vitesse dans le village.
  - Projet de création d'un bâtiment pour les associations.
  - Réflexion sur un aménagement possible plus convivial de notre place de la Liberté.
- Une communication spécifique afin d'améliorer la qualité du tri des ordures ménagères et des recyclables vous sera adressée.
- Je vous souhaite à toutes et à tous un bon dernier trimestre avant une belle fin d'année.

Votre maire, Gérard CHAT

joué un rôle non négligeable, de même qu'une prise de conscience, relative certes mais réelle, des administrés.

A l'inverse, les déchets recyclables ont connu une hausse significative (de 145% de 2009 à 2020!!). Cela est dû à la mise en place du porte à porte depuis 2011 qui a grandement facilité le geste de tri. On s'aperçoit aussi que le tonnage des recyclables (hors verre) commence à stagner et que l'objectif recherché est presque atteint, ce qui est une bonne chose.

Par contre, les erreurs de tri ont tendance à augmenter de façon significative. En ce domaine, il convient de différencier les erreurs de tri par ignorance (cela concerne souvent les «plastiques») et les erreurs par négligence, manque d'attention ou indifférence à ces sujets. A titre d'exemple, on retrouve dans les recyclables, des masques, des produits d'hygiène, des déchets verts et parfois «des carcasses d'animaux et des objets dangereux comme des seringues» (extrait du rapport de présentation).

Le tri a connu des progrès réels dont il faut se féliciter, mais il convient de poursuivre et d'amplifier nos efforts en ce sens, en étant plus vigilants et en respectant les consignes émises par les communes et la communauté de communes. La collecte des déchets et leur traitement coûtent cher aux collectivités, et donc aux administrés, raison de plus pour se plier aux règles édictées. C'est affaire de civisme et de sens du bien commun.

N'oublions pas cependant que nombre d'objets n'ont pas nécessairement pour vocation de finir dans nos poubelles ou à la déchèterie. Beaucoup peuvent être réutilisés et connaître une nouvelle vie. C'est pourquoi je veux insister sur la journée du 6 novembre prochain organisée par l'association C3V qui permettra les échanges et les rencontres grâce à une DONNERIE dans la salle des fêtes et dans la cour de la mairie.

Contact: [francois.bourguignon@icloud.com](mailto:francois.bourguignon@icloud.com)



## RENTRÉE SCOLAIRE

Cette année, l'école accueille 52 enfants, autant que l'an passé. Les effectifs par section sont les suivants :  
PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2  
2 4 5 8 6 11 9 7  
Karen Godard, la directrice, a en charge les trois sections de maternelle ainsi que les CP, soit 19 enfants.



Karen Godard, Laurence Vallet (ATSEM) et les élèves de maternelle et CP.

Céline Cosset s'occupe des 17 enfants scolarisés en CE1 et CE2.



Céline Cosset et ses élèves de CE1-CE2.

Les CM1 et CM2, 16 enfants, sont pris en charge par Delphine Caron.



Delphine Caron et ses élèves de CM1-CM2.

Delphine Caron remplace Frédéric Brochier qui, après une dizaine d'années à Senan, a demandé, et obtenu, sa mutation pour l'école de la Ferté Loupière, son village de résidence. Nous lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle affectation. Delphine Caron était en poste à l'école de Bléneau où elle avait en charge les élèves de CM1 et CM2.

Le protocole sanitaire a été allégé récemment : les enfants de 6 ans et plus ne sont plus obligés de porter le masque à l'école. En revanche, le « brassage » des enfants des trois classes lors des récréations n'est toujours pas permis.

À la cantine, les enfants sont toujours deux par table (sauf les enfants de maternelle), les tables étant espacées les unes des autres.

## ÉCOLE MULTISPORTS

Depuis plusieurs années déjà, les enfants de Senan et des environs, scolarisés du CP au CM2, peuvent bénéficier de l'école multisports pour une cotisation de 20 € par an.

Les activités ont lieu les mardis et jeudis de 16h45 à 17h45 au city-stade ou à la mairie, elles sont encadrées par un animateur sportif diplômé secondé par une employée de la commune et une personne recrutée en « contrat civique ». Le but est de faire découvrir aux enfants des sports connus (badminton, tir à l'arc, escrime ...) mais aussi d'autres moins connus (cesta, tchouk-ball, disc-golf ...). Les activités se déroulent sur un cycle de deux à trois semaines.

Cette année, nous constatons un nombre record d'inscriptions : 33 enfants (14 le mardi et 19 le jeudi).



## COMITÉ DES FÊTES

### NOËL DES ENFANTS

Après un an et demi de pause, le comité des fêtes va reprendre ses activités. Un goûter de Noël avec spectacle sera organisé mi-décembre (date et horaire non encore définis).

Chaque enfant, de la petite section de maternelle au CM2, étant scolarisé à SENAN ou habitant SENAN mais étant scolarisé à l'extérieur recevra une invitation.

Certains enfants de SENAN, en particulier ceux scolarisés à l'extérieur, ne sont pas répertoriés sur nos listes.

Nous demandons donc aux personnes (avec enfants nés ou à naître) ayant emménagé à SENAN en 2020 ou en 2021 de se faire connaître auprès du comité des fêtes ou de la mairie afin de mettre à jour nos listes.

**E-mail comité des fêtes : cdfsenan89710@orange.fr**

**E-mail mairie : mairie-senan89710@orange.fr**

## LES CRÉATIVES

La rentrée est passée, nous avons déjà fait de nombreuses réalisations notamment en cartonnerie dont vous voyez quelques réalisations faites avec de nombreuses techniques : cartes à système, fonds à l'encre, tampons, découpages... Nous allons maintenant aborder la période des fêtes de fin d'année avec de nouvelles créations déco pour notre exposition du 5 décembre salle de la mairie. Vous souhaitez des renseignements ou nous rejoindre et participer à un cours à l'essai **contactez-nous au 06 68 44 30 23**. Toutes nos rencontres se font dans le respect des gestes barrières. Loisirs créatifs le samedi de 14 h à 17 h 30  
Cours de couture le mardi de 18 h à 21 h



## HISSEZ-HAUT

Comme nos écoliers, nous avons chacun pris nos congés d'été, nous revenons donc pour une nouvelle rentrée scolaire 2021/22.

Nous allons faire notre réunion CA courant octobre, les parents d'élèves y seront conviés.

Nous prévoyons d'organiser, comme chaque année, un défilé d'halloween le dimanche 31 octobre 2021 à 17h30 sur 2 secteurs de la commune : un départ au Nord, Allée des oiseaux et un départ au Sud au square.

Avec une arrivée commune sous le préau de la mairie vers 19h pour le partage de toute la récolte de bonbons.

Les rues concernées par la récolte :

- Nord : rue du Tholon - rue de Champvallon - rue de l'orme - allée des oiseaux - rond points des fleurs.

- Sud : rue du Square - rue des Autels - chemin neuf - rue des Bordes.

En fin d'année nos ventes de sapins de Noël en précommande seront réitérées, et si les normes sanitaires nous l'autorisent nous organiserons notre joli marché de Noël.

## PENSEZ AU RAPPEL DE VACCIN

Chers habitants,

Vous avez été nombreux à vous faire vacciner contre la COVID-19. Les personnes de 75 ans et plus ont, bien souvent, été vaccinées dès le mois de mars 2021.

Dès maintenant, si vous avez un parcours

vaccinal complet et si un délai de 6 mois s'est écoulé depuis votre deuxième dose de vaccin, vous pouvez prendre rendez-vous pour bénéficier d'une dose de rappel.

Si vous êtes mobile vous pouvez prendre rendez-vous dans un centre de vaccination sur sante.fr ou en appelant le

**0800 730 956, service gratuit, ouvert 7/7 jours de 8 h à 20 h.**

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous auprès d'un médecin, d'un infirmier ou de votre pharmacien. Ce dernier peut procéder à un rappel vaccinal avec le vaccin Moderna si vous avez déjà reçu deux doses du vaccin Pfizer-BioNTech. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie si vous avez des difficultés pour prendre rendez-vous.

## DES NOUVELLES DE C3V MAISON CITOYENNE



Le Collectif d'action des 3 Vallées a tenu son assemblée générale le samedi 18 septembre 2021.

Cette association créée en 2006 et dont l'objet fut de s'opposer à un funeste projet de MEGA-DECHARGE à Volgré qui aurait menacé nos sources et notre environnement (33ha, environ 66 terrains de foot).

Depuis les objectifs restent semblables, mais les moyens d'agir ont changé.

De plus dans le contexte de crise sanitaire, les rencontres au cinéma VARDA de Joigny, au nouveau cinéma associatif de Migennes, LE PRISME ou bien dans différents lieux dont la salle des fêtes de SENAN, il a fallu faire des choix afin de s'adapter aux conditions imposées, l'activité a continué de façons diversifiées allant de la conférence téléphonique à la projection privée.

Un projet de WEB RADIO s'en inspire comme un prolongement naturel.

Tout artisan, commerçant intéressé pour une exposition peut nous contacter via notre mail: [hissez.haut.senan@gmail.com](mailto:hissez.haut.senan@gmail.com)

**Ou sur Facebook : Hissez Haut de Senan**

Merci à tous par avance des aides apportées à notre association de parents d'élèves et pour nos enfants de la commune.

Bien cordialement

Annabelle Alves, secrétaire - Stéphane Chautard, président



## CONTRE UNE MEGADECHARGE... POUR UNE RECYCLERIE-RESSOURCERIE

Désormais C3V intégré à des regroupements associatifs autant en Puisaye-Forterre que dans le jovinien, le Collectif est impliqué dans le projet de création d'une RECYCLERIE-RESSOURCERIE avec divers partenaires :

- le **SDCY** (Syndicat des Déchets du Centre Yonne),
- **R&C** (Ressources et Compétences), une association dont C3V est acteur et qui travaille en matière de soutien aux personnes privées d'emploi
- la **CROIX ROUGE** et bien sûr la
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES de l'AILLANTAIS**.

Le slogan de C3V qui était NI ICI, NI AILLEURS, MAIS AUTREMENT trouve ainsi tout son sens.

Cela se traduira par un événement en mairie de **SENAN** le **SAMEDI 6 NOVEMBRE**

avec une **DONNERIE** et une table ronde avec divers intervenants du réemploi des déchets : La recyclerie de la CALIFORNIE de TOUCY, la FABRICOLE de CORBIGNY,...

Au plaisir de vous y retrouver.

### UNE DONNERIE :

c'est gratuit : chacun peut amener quelque chose qui tient sous le bras, chacun peut prendre ce qu'il veut.

### RECYCLERIE :

Remettre en circulation des objets, leur redonner vie.

### RESSOURCERIE :

Utiliser les déchets comme une ressource.